# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNÉ & Cie
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien..................$12 } payable d'avance
Do tri-hebdomadaire par semaine..$10 }

*NOUVELLE-ORLEANS:*
MERCREDI MATIN, 14 DECEMBRE 1842.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
# HENRY CLAY.

LES CANDIDATS A LA PRÉSIDENCE.—M. CLAY pour lequel sont tous les vœux du parti whig, M. CALHOUN, qui paraît devoir réunir autour de lui la majeure partie des locofocos et M. VAN BUREN auquel par habitude ses anciens partisans tiennent encore; ne sont pas les seuls candidats à la Présidence. Depuis quelque temps il en a surgi un certain nombre, surtout dans les rangs des locofocos: M. BUCHANAN a été proclamé récemment dans une assemblée tenue à Harrisburg en Pennsylvanie; RICHARD M. JOHNSON, Vice-Président sous M. Van Buren, prétend également faire concurrence cette fois à son patron; enfin le sénateur BENTON a été désigné par une grande assemblée démocratique tenue à Lafayette, dans le Missouri, comme le candidat préféré dans ces parages. On se rappelle en outre que le *Madisonian* a proposé, par la voie d'un correspondant, la réélection de JOHN TYLER, et que quelques amis du Général CASS, ministre résident en France, ont fait une démonstration en sa faveur. Voilà donc de compte fait, si nous n'avons oublié personne, huit candidats pour la présidence, et chose remarquable! tous, à l'exception d'un seul, se trouvent acquis plus ou moins avec le parti locofoco. N'est-ce pas un augure favorable pour notre cause de voir que nul candidat de notre parti ne vient sérieusement disputer à HENRY CLAY les voix du parti whig?

Nous avions quelque espérance de recevoir par la malle d'hier, le message du Président ou notre correspondance d'Europe; mais nous n'avons eu de Washington que des journaux du 5 au matin, et ceux de Boston du 3, ne signalent pas encore l'arrivée du navire à vapeur. Peut-être serons-nous plus heureux aujourd'hui et pourrons-nous soumettre à nos lecteurs soit le document officiel, soit les nouvelles d'outre-mer. Quant à ces deux documents et nouvelles, nous n'aurons pas tout à la fois. Dans ce cas nous ferons de notre mieux pour satisfaire à l'impatience de nos lecteurs et nous publierons, s'il le faut, un supplément à notre feuille.

COUR DE DISTRICT.—La Banque de l'Etat de la Louisiane avait, on se le rappelle sans doute, refusé de répondre à certaines questions posées par le Bureau de Circulation, et de fournir certains documens dont ce bureau prétend avoir besoin pour faire son rapport annuel à la législature. Le Bureau de Circulation a eu recours à la justice, et la Cour de District vient de lui donner gain de cause.

"La Cour ayant rejeté l'exception présentée par le défendeur, et considéré que la deuxième section de la dernière loi sur les banques de la Nouvelle-Orléans, confère un pouvoir discrétionnaire au Bureau de Circulation pour ce qui concerne les affaires des banques; qu'elle n'est autorisée à contrôler que dans un cas bien clair, ce pouvoir qui a pour but d'obtenir des renseignemens utiles afin de déterminer la situation réelle de la banque, situation qui doit être soumise à une assemblée des actionnaires par le Bureau de Circulation; En conséquence, la Cour ordonne qu'un *mandamus* péremptoire soit accordé au demandeur, et que le défendeur paie les frais du procès."

M. CLAY A NATCHEZ.—Un journal locofoco de Natchez, en rendant compte de la brillante réception faite à M. Clay par les citoyens de cette ville, rend cet hommage qui ne sera point suspect: "Pour son génie, son éloquence et son talent d'homme d'Etat, pour les services essentiels qu'il a rendus à son pays durant la dernière guerre et pour son patriotisme, nous l'admirons et nous lui rendons honneur; et nous voudrions l'entendre exposer et défendre parmi nous les doctrines de son parti."

L'ÉGLISE ST. LOUIS.—Une personne bien informée nous a dit hier soir que l'église Cathédrale de St. Louis allait être ouverte de nouveau aux fidèles, et qu'un prêtre agréé par l'Evêque et les Marguilliers devait y officier aujourd'hui.

RECORDER DE LA 3me. MUNICIPALITÉ.

A l'élection pour la place de Recorder de la Troisième Municipalité qui a eu lieu hier, Mr. AUGUSTIN VIVANT a été élu par une majorité de 52 voix.

COUR DU RECORDER.
1ère. MUNICIPALITÉ.

John Berley et Jerry Hair, prévenus de voie de fait envers le watchman en faction à l'encoignure des rues de la Levée et Ursulines, et de lui avoir volé sa crécelle ont été envoyés en prison pour être examinés de nouveau.

Norman Benton et James Gonzales ont attaqué pendant la nuit Jean Bertin, caporal de la garde, faisant sa ronde dans la rue des Remparts, entre Douane et Bienville. Conduits au corps de garde, ils ont comparu hier devant le Recorder qui les a envoyés tous deux en prison en attendant un nouvel examen.

ACCIDENT.—Un français, dont nous n'avons pu savoir le nom, exerçant la profession de boucher, se rendait hier matin, vers quatre heures et demie, de Lafayette à la Halle à la viande, lors qu'arrivé sur la levée, près la rue Toulouse, son cheval prit le mors aux dents. Ce malheureux a été précipité de sa charrette par un cahot et s'est brisé la tête sur le pavé; la voiture lui a en outre passé sur le corps. Il avait rendu le dernier soupir lorsqu'il est arrivé au corps de garde où il a été immédiatement transporté.

Hier à 1 heure où nous nous rendions à la Cour du Recorder de la 1ère Municipalité, pour y prendre le rapport, un jeune homme ne paraissant pas âgé de plus de vingt ans, marchant appuyé sur l'épaule d'un de ses camarades et à l'aide d'une béquille, s'est présenté devant le Recorder Bertus pour y faire un affidavit contre le sieur John, second du navire Desdemona, arrivé avant hier du Havre dans notre port. Il paraît que dans la matinée du premier novembre, pendant la traversée du Desdemona, le matelot nommé Joseph Zaggo, avait été envoyé par cet officier au haut d'un mât pour y faire une manœuvre, et que ce dernier, mécontent de la manière dont cette manœuvre s'exécutait, monta lui-même auprès de Zaggo, et après une assez vive altercation le jeta du haut de ce mât sur le pont: dans sa chute, ce jeune homme se brisa la jambe.

JOHN QUINCY ADAMS a fait dernièrement à Providence une lecture sur le gouvernement, et il a saisi cette occasion de donner une éclatante approbation à la conduite que les partisans du gouvernement établi ont tenue durant la dernière insurrection. C'est cependant ce même John Quincy Adams qui, d'après les suffragistes du Rhode Island et d'ailleurs, déclarait que la "Constitution du Peuple" était la loi fondamentale de l'Etat et que Thomas W. Dorr, en vertu de cette loi, était légalement Gouverneur! C'est cependant ce même John Quincy Adams qui, toujours d'après les mêmes on dit, devait prêter l'appui de son talent aux suffragistes tombés sous le coup de la vindicte publique.

Le Grand Romancier FENIMORE COOPER est décidément atteint d'une monomanie judiciaire, et nul n'a plus le droit de le critiquer sans s'exposer à se voir traîner devant les tribunaux comme coupable de libelle. L'*Evening Journal* d'Albany a reçu tout récemment de M. Richard Cooper, neveu et poursuivant-juré de Fenimore Cooper, l'avis que s'il ne rétractait pas avant un jour dit, quelques critiques sur l'un des derniers ouvrages du Walter Scott Américain, il aurait à venir en rendre compte devant le jury. L'*Evening Journal*, qui a déjà, on le sait, été condamné à une assez forte amende pour n'avoir pas eu assez d'admiration pour l'auteur d'*Homeward Bound* et des *Effinghams*, enregistre l'avis et ajoute que probablement la publication des romans n'étant pas fort productive en ce moment, M. Fenimore Cooper veut s'en dédommager en se faisant allouer l'amende qui doit résulter d'une bonne poursuite en libelle: la spéculation lui a déjà réussi.

LES VETERANS DE 1814—15.

Conformément à l'avis public préalablement donné, une nombreuse assemblée des officiers et soldats qui ont servi en 1814 et 1815 en Louisiane, a eu lieu le 12 décembre 1842.

A. Philipps a été appelé au fauteuil, et H. W. Palfrey a été nommé secrétaire.

Le président a expliqué le but de cette assemblée et les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu qu'un comité de quatre membres soit nommé par le président à l'effet de rédiger une constitution et des règlemens pour une association qui sera nommée: "Association Louisianaise des vétérans de 1814 à 1815."

En conséquence, le président a nommé MM. W. W. Fisher, M. Barnett Snr., H. W. Palfrey, et John Nicholson, membres.

Résolu que le président soit nommé membre de ce comité,

Résolu que ledit comité fixera aussi l'époque et le lieu où se tiendra le prochain meeting à l'effet de recevoir les rapports et prendre des résolutions.

A. PHILLIPS, président.
H. W. PALFREY, secrétaire.

Conformément aux résolutions qui précèdent, le prochain meeting aura lieu à la Bourse St. Louis, vendredi 16 du courant, à 6 heures P. M.

Par ordre du comité.
H. W. PALFREY, Secrétaire

NAUFRAGE.—Il a été reçu à Boston une lettre annonçant que la barque Isidore capt. Foss, expédiée de Kennebunk pour la Nouvelle Orléans, le 30 du mois dernier, s'est perdue corps et biens dans la même nuit près du cap Neddock. Le bâtiment était assuré à Boston pour 22,000.

ALABAMA.—La législature de cet Etat est en pleine activité, et les affaires financières paraissent devoir y marcher rondement, si l'on en juge par une résolution assez singulière que M. Kennedy, représentant de Lauderdale, a offert à l'une des dernières séances de la chambre. En voici le sommaire:

"Attendu que quelques personnes pourraient s'imaginer que le mauvais succès des tentatives faites dans les dernières sessions pour régulariser la législation financière, tient à ce que la majeure partie des divers comités de finance étaient débiteurs de fortes sommes envers la banque;

"Il est résolu lo. que chaque membre de la chambre devra demain avant 9 heures du matin remettre au secrétaire de la dite chambre un état général, aussi exact que possible, des dettes qu'il peut avoir contractées envers les banques, soit comme principal, soit comme endosseur; 2o. que le secrétaire devra dresser une liste des membres de la chambre, en portant en regard du nom de chacun d'eux, la somme de ses engagemens, et la remettre le même jour avant 5 heures à l'orateur; et 3o. que l'orateur sera tenu de choisir les membres du comité chargé de l'examen des affaires de la banque d'Etat et de ses succursales, parmi ceux des représentans qui ne seront point les débiteurs de ces institutions."

On ne sait pas quel a été le sort de cette proposition. Elle prouve du moins qu'il est dans la législature des membres qui veulent un examen impartial de la situation des banques de l'Etat: Mais nous avons bien peur que les législateurs n'aient pas la conscience des périls au milieu desquels ils vont marcher.

MASSACHUSETTS.—L'*Atlas* de Boston donne un tableau complet et détaillé du résultat général des dernières élections. D'après ce tableau les whigs balanceraient à peu de choses près dans la législature les forces de leurs adversaires: le sénat se compose, suivant l'*Atlas*, de 15 locofocos et de 10 whigs, mais par compensation la chambre compte 178 whigs et seulement 174 locofocos; ce qui, dans un scrutin réuni ne laisserait à ces derniers qu'une majorité d'une voix. C'est assurément plus qu'on pouvait espérer d'après les premiers retours reçus du Massachusetts.

BOSTON.—Les journaux de Boston du 2 et du 3 courant, sont remplis de détails sur les avaries et les désastres qu'a causé l'ouragan du 30 novembre; mais ils ne citent point de sinistres bien majeurs.

PRESSE TYLERISTE.—Les propriétaires d'un journal tyleriste, récemment établi à Philadelphie sous le titre de l'*Keystone Express*, ont été malheureux dans leurs affaires, ainsi le *Courrier and Enquirer* de New-York: ils viennent d'être arrêtés sous prévention de faux, et l'un d'eux qui n'a pu fournir la caution de $2000 qu'on lui demandait, a été obligé de se rendre en prison.

*EXTERIEUR.*
TEXAS.

Le steamer *Neptune*, arrivé hier de Galveston, nous a apporté des journaux de Houston et de Galveston jusqu'au 8 du courant.

Le Congrès s'est assemblé à Washington, conformément à la proclamation du Président. La presque totalité des colonnes des journaux est remplie de discussions sur le message du Président, que la presse s'accorde à regarder comme un bien faible document, et la recommandation qu'il contient de recevoir les bills de l'échiquier actuellement en circulation, en paiement des taxes directes seulement, et non pour les droits de tonnage et d'importation, est considérée comme un vol et une violation palpable de la bonne foi du peuple. Quant aux relations extérieures du Texas, le message n'ajoute rien à ce que nous en savons déjà. Les remarques du message sur les dernières invasions du Mexique sur les frontières du Texas, sont telles qu'on devait les attendre d'un Exécutif dont la conduite a toujours manqué de fermeté, et qui non-seulement a mécontenté les citoyens de son propre Etat, mais a aussi été désapprouvée par tous les véritables amis du Texas. L'esprit du message est évidemment hostile à toutes les tentatives qui pourraient être faites de la part du Texas contre le Mexique, et le Président se plaint amèrement de ce que les citoyens se soient levés en masse pour organiser une résistance contre les Mexicains. La grande colère du Président paraît venir de ce que les citoyens ont osé se porter d'eux-mêmes sur le champ de bataille, sans avoir attendu les ordres de l'administration. On dirait par cette partie du message que la bataille de San Jacinto devait être le dernier trophée du Texas, et le héros de cette bataille le seul général de cette république.

Le Président, tout en disant que rien ne devrait être fait sans le consulter, donne en même temps à entendre au peuple que s'il le consulte, il ne fera rien du tout. Quant aux préparatifs à faire pour résister à l'invasion projetée du Mexique, le Président dit qu'il a des ressources abondantes; mais il ne dit pas de quelle nature sont ces ressources, à moins cependant qu'il ne pense qu'une centaine d'hommes armés soit suffisante à la défense des frontières du Texas. Le Président ne dit rien de la marine, mais il attribue en grande partie les fortifications de Galveston, que nous avons toujours cru avoir été construites au moyen de souscriptions particulières. Le message donne au pays l'aspect le plus défavorable; ses ressources sont bien pauvres, sa circulation de peu de valeur, et son crédit est tout-à-fait mort.

Les rapports que nous avons sous les yeux, venant de l'armée de l'Ouest, sont entièrement contradictoires: l'un représente cette armée au nombre de 850 hommes complètement organisés sous le commandement du général Somervell, marchant sur le Rio Grande; un autre dit que les troupes de la milice sont en pleine désertion, et que celles des volontaires suivent cet exemple.

La goëlette *San Bernard*, qui a été jetée à la côte pendant la dernière tempête à Galveston, n'a pas encore été relevée. On croit que ce bâtiment serait facilement remis à flot pour la faible somme de $300.

Les Indiens se sont dernièrement montrés dans les environs d'Austin, et ont volé une quantité de chevaux.

La contrebande se fait à Galveston. Le collecteur a dernièrement trouvé 30 pièces de soierie dans un baril de farine, et un boulanger a également trouvé de ces marchandises en faisant inspecter un baril qu'il avait acheté.

Le *Houston Star* dit qu'il a appris par une personne arrivée de St. Augustin que la douane de ce district est fermée faute de pouvoir y recevoir des droits. Les habitans de cette partie de la Rivière-Rouge, jusqu'à l'embouchure de la Sabine, se moquent ouvertement du collecteur et entrent leurs marchandises comme ils veulent, sans payer.

LE ZOLLVEREIN.

Plus d'une fois déjà nous avons entretenu nos lecteurs de l'association allemande des Douanes, et nous avons cherché à leur en donner une idée aussi précise que possible. L'espèce de Congrès qui s'est tenu dans les derniers jours de Septembre, à Stuttgard, et les efforts que notre ministre résident à la cour de Prusse a faits pour amener dans le nouveau tarif des modifications favorables à nos exportations, donnent un nouvel intérêt à ce qui concerne le Zollverein, nous croyons donc bien faire en présentant à nos lecteurs un aperçu du mouvement industriel et commercial de l'association jusqu'à l'époque de la discussion du nouveau Tarif.

L'union, telle qu'elle existe aujourd'hui, a été, on le sait, définitivement arrêtée en 1834, et comprend une population de 26,048,970 habitans, dont 11,319,711 pour la Prusse; la Bavière, pour 4,319,547; le Wurtemberg, pour 1,667,901; la Saxe, pour 1,652,114; la Hesse électorale, pour 652,761; le grand duché de Hesse, pour 792,736, l'association thuringienne, pour 931,580; le grand-duché de Bade, pour 1,264,614; le duché de Nassau, pour 383,730, et la ville libre de Francfort, pour 63,936.

Le tarif de l'association a divisé les marchandises en cinq catégories différentes: 1o. en objets qui viennent de l'étranger et qui ont peu ou point de concurrence à l'intérieur, tels que le sucre, le café, le thé, &c; 2o. en produits de consommation, qui trouvent une concurrence à l'intérieur, tels que vins, tabacs, etc; 3o. en produits nécessaires à l'industrie; 4o. en produits manufacturés; 5o. en produits qui ne se trouvent dans aucune des classes précédentes dans le tarif, et qui n'ont par cela même pas une grande importance.

La consommation des denrées coloniales a suivi, depuis la formation de l'union, une progression ascendante. Ainsi les importations en sucres et en mélasses, qui n'étaient en 1839, au commerce spécial, que de 422,600 quintaux métriques, ont été en 1840 de 512,138 quintaux métriques, ce qui donne environ 2 kilogrammes par tête. En 1841, les importations n'ont pas tout-à-fait atteint 500,000 quintaux métriques. Si l'on ajoute à cela les quantités de sucre indigène qui ont été consommées dans l'union, on aura par tête 2 kil. 60, cette quantité n'était en 1833 que de 1 kil. 77. Il se trouve qu'aujourd'hui la consommation en sucre est presque aussi élevée en Allemagne qu'en France. En Angleterre, elle est de 8 kil. par tête; dans les Pays-Bas, de 6 kil. 1/2, en Belgique, de 2 kil 1/2, et dans la monarchie autrichienne, d'un peu plus d'un demi-kilogramme. Les importations de café ont été en 1839 de 275,000 quintaux métriques: c'est 18 mille quintaux métriques de plus qu'en 1827, et à peu près un kil. par tête. La consommation du thé est insignifiante en Allemagne et stationnaire depuis 1836.

La surface cultivée en vignes, dans l'association allemande, est de 87,400 hectares qui produisent en moyenne 3,083,923 hectolitres. Depuis plusieurs années, les importations de vins étrangers sont en moyenne de 84,220 hectolitres et les exportations des vins de l'association ne dépassent pas, également en moyenne, 50,600 hectolitres. Cependant la consommation des vins français, hongrois, espagnols, a subi, depuis 1836, une légère dépression. Ce vide a été comblé par une plus grande production dans les états de l'union.

En Allemagne, comme en France, la consommation du tabac fait des progrès très rapides; mais la culture de cette plante ne s'est développée que dans l'Allemagne méridionale, et elle a plutôt diminué qu'augmenté dans le royaume de Prusse. Ce sont les tabacs américains qui entrent en grande partie dans la consommation, et ils se produisent tous les ans en quantités plus considérables sur le marché de l'union. Les importations se sont élevées, en 1839, à 106,000 quintaux métriques. Il est cependant à remarquer qu'à mesure que l'importation des tabacs en feuilles augmente, l'exportation des tabacs fabriqués suit également une progression ascendante; ce qui indique un développement dans cette branche industrielle que l'Allemagne cultive, du reste, depuis long-temps avec assez de succès. Dans l'état actuel des choses, la consommation du tabac, dans l'union, est de 1 kilogramme 1/2 par tête; c'est à peu près 20 pour cent de plus qu'en 1830.

Le nombre des bestiaux et la consommation de la viande dans l'association n'ont pas sensiblement augmenté depuis 1830; les importations et les exportations se balancent à peu près, et n'ont aucune influence sérieuse sur la consommation et sur le prix de la viande. C'est dans la province de Brandebourg et dans celle du Rhin qu'on remarque la plus forte consommation. Elle s'est élevée à près de 50 kilogr. par tête dans ces deux circonscriptions.

Un des symptômes les plus remarquables du développement de l'industrie dans l'association, est l'augmentation prodigieuse de l'extraction de la houille. On en avait exploité en 1831, dans le royaume Prusse 13,500,000 quintaux métriques; en 1836, 18 millions de quintaux métriques, et en 1839 plus de 24 millions de quintaux métriques. Cette dernière quantité est évaluée à environ 19 millions de francs, et plus de moitié en a été livrée à l'exportation. C'est la province rhénane qui répond presque à elle seule aux demandes de l'extérieur, et qui fournit à la France d'assez notables quantités de charbon de terre. La totalité des combustibles minéraux exploités en 1839 est évaluée à 20,500,000 francs; la valeur des métaux exploités à 28 millions de francs et celle des sels à 6,500,000 fr.; ce qui donne un total de 55 millions pour l'ensemble des exploitations minérales dans le royaume de Prusse seulement. En 1835, ce chiffre ne s'est élevé qu'à 36,800,000 fr. Les excédans dérivent principalement de l'augmentation de la houille, du fer, du cuivre, du sel et de l'alun. Dans le chiffre de 1839 ne sont point compris les produits des carrières, l'asphalte et le mercure qui représentent encore une valeur de 3,600,000 fr. Dans les autres états de l'association, les exploitations métallurgiques ont suivi le même mouvement ascendant, et sous ce rapport la Saxe est particulièrement en progrès.

Les métiers, aussi bien que les manufactures, sont en voie de prospérité, il n'y a guère que le tissage à la main du chanvre et du lin qui ait éprouvé une dépression. Les petites industries, de même que l'industrie des cotons, des soies, des laines, se développent avec une prodigieuse facilité. Le revenu comparatif des douanes peut donner une idée assez exacte de ces progrès. La recette brute des douanes de l'association était, en 1834, de 59,500,000 fr.; en 1836, de 74 millions, et en 1839, de 83,500,000. Sur ce dernier chiffre, il y a environ 3 millions et demi pour les droits de sortie. Les denrées qui ont acquitté le plus de droits sont les sucres, les cafés, les vins et le tabac. Ces quatre articles ont produit plus de 50 millions à la caisse de l'association; les objets manufacturés et les produits nécessaires à l'industrie ont donné le reste. On voit par là que les marchandises manufacturées ne sont pas fortement imposées. En effet, les fils de coton entrés en 1839 sur le territoire de l'association, et qui représentent une valeur de plus de 63 millions, n'ont pas acquitté plus de 3,500,000 fr. de droits. Après les quatre articles que nous venons de citer, ce sont les tissus de laine et de coton, les ouvrages en fer et en acier, les fruits du Midi, les bestiaux, les soieries, les épiceries, les eaux-de-vie, les huiles, les céréales, etc. qui ont procuré les plus fortes recettes à la caisse de l'association. La Prusse, qui entrait en 1834 pour plus de 58 pour cent dans la distribution des produits douaniers, n'a reçu, en 1839, que 54 1/2 pour cent; la Bavière a reçu 16 1/2 pour cent; la Saxe 6 1/3 pour cent; le Wurtemberg à peu près autant; le grand duché Bade, 4 4/5 pour cent; la Hesse électorale 2 1/2 pour cent; le grand-duché de Hesse, 3 pour cent; l'association thuringienne, 3 1/2 pour cent; le duché de Nassau, 1 1/2 pour cent, et la ville de Francfort pas tout-à-fait 1 pour cent.

La moyenne des importations totales, déduction faite de l'exportation de toutes les marchandises similaires, se trouve être pour les années 1837, 1838 et 1839, de 280 millions de francs. Les principaux articles d'importation sont les fils de coton non retors, le sucre, le café, les drogueries, le coton en laine, les peaux brutes, l'indigo, les soieries, les bestiaux, le tabac, etc. Les articles d'exportation représentent également une somme moyenne de 240 millions pour la même période; ils consistent principalement en produits de l'industrie cotonnière (63 millions); en céréales [43 millions], en fils et tissus de laine [36 millions], en tissus de lin, de chanvre et d'étoupes [31,500,000 fr.]; en métaux ouvrés [17 millions de francs] Les marchandises manufacturées dont l'exportation s'est surtout accrue sont les tissus de coton et de laine, les soieries, la quincaillerie et la poterie.

Le nouveau Tarif qui vient d'être rédigé et dont l'application commencera en 1843 pour finir en 1845 apportera nécessairement certaines modifications dans l'introduction des produits manufacturés étrangers. Nous en ferons prochainement connaître les principales dispositions; il en est quelques-unes qui intéressent spécialement le commerce américain.

SALSEPAREILLE DE SAND.

PERTE de l'appétit, Indigestion, Dyspepsie, Aigreurs, Gastrites ou inflammation de l'estomac, toutes ces maladies proviennent de la même cause, c'est à dire de la bile, viennent ensuite l'acidité de l'estomac, les vents, l'oppression après les repas, oppression du prœcor, maux de tête et nausées, sensations, et une quantité d'autres dérangemens de la santé connus seulement de la personne qui en souffre. Pour toutes ces maladies un nouveau remède a été offert au monde. La salsepareille de Sand entièrement composée de végétaux dont l'effet particulier est de se mêler à la circulation du sang et de venir ainsi en contact avec les germes de toutes les maladies, son influence se fait ressentir sur toutes les parties du corps, et cause une réaction générale. La santé alors succède à la débilité et à la maladie.

Pour plus d'évidence de sa propriété, voir les certificats des guérisons, insérés dans les journaux.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par A. B. Sands & Co, droguistes et chimistes, 273 Broadway, en granit, coin de la rue Chambers, New-York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros, en détail et pour l'exportation à leur bureau du Sud, rue St. Charles, No. 12.

et aussi chez SICKLES & Co. 40, rue du Canal, et ANDREW OLIVER & Co 81, rue de Chartres

Et chez tous les apothicaires et marchands-droguistes des Etats-Unis.

Prix—$1 la bouteille.
Six bouteilles pour $5.

IMPORTANT.—Insistez pour demander la salsepareille de SAND et non une autre. 14 dec—1.

Décédé hier soir à 5 heures, *Charles Camille* LAVAUD à l'âge de 60 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 3 1/2 heures P. M. (sans autre invitation.) Son corps est exposé chez son gendre rue Craps, entre Amphitrite et Histoire.

Marié lundi soir, le 12 décembre, par le Révérend abbé d'Hauw, Mlle. THERESE ANTOINETTE DUCOUDRAY, de l'île de Cuba, à Mr. BERNARD SCHEIXNAYDRE, de cette ville. 14 dec

# LISTE MARITIME.

*PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.*

EXPEDIES.

Navire Statesman, Gillett, Havre, L H Gale
Tolomah, Glidden, Gênes, Moss & Gibbey
Brick Empresario, Collins, Havane, Pratt & Hernandez
Goel. Billow, Neil, Balize, (Honduras) Hamilton & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Pilot, Clark, des Passes, avec le brick Sabine et les goel. John Boynton et Magnet.
Brick Sabine, Fales, de Thomaston.
Goel. John Boynton, Smith, de St. Mary, Ja.
Goel. Magnet, Taylor, d'Apalachicola
Navire à vapeur Neptune, Rollins, 27 heures de Galveston.
Steamer Louisiana, Tufts, Grand Gulf.
" Nautilus, Smith, Cincinnati
" Teche, Wiggin, de la Pointe à la Hache
" Gov. Yell, Martin, de la Pointe à la Hache.

MEMORANDA.
Ports de la côte.

A Boston pour ce port, en sus de ceux déjà annoncés, barque Florence, Decker, partant le 3 déc. nav St. Cloud, Emerson, le 10.

New-York, 3 déc—Expédiée, Barque Charles Williams, Katting, N. Orléans.

A Louisville pour ce port, les steamers Juniata, partant le 2 déc.; Patrick Henry, le 3.

DERNIERES DATES.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| New-York | déc 4 | | Londres | nov 3 | |
| Boston | déc 3 | | Liverpool | nov 4 | |
| Baltimore | déc 5 | | Paris | nov 2 | |
| Washington | déc 5 | | Havre | nov 2 | |
| Philadelphie | déc 4 | | Bordeaux | oct 24 | |
| Charleston | déc 6 | | Vera-Cruz | nov 16 | |
| Havane | déc 4 | | Mexico | nov 12 | |
| Galveston | déc 8 | | Tampico | nov 26 | |

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR.

| | | | |
|---|---|---|---|
| D'ANGLETERRE. | | DE BOSTON. | |
| Columbia | 19 nov | | 11 dec |
| Britannia | 4 déc | | 1 jan |

Les courtiers et les personnes désirant acheter des actions de différentes banques, feront bien d'assister à la vente d'actions qui doit se faire aujourd'hui, à la Bourse St. Louis, par M. Barnett. 14 dec.

Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la vente par colis qui aura lieu aujourd'hui au magasin d'encan de R. B. Sykes, rue des Magasins. Voir l'annonce dans les colonnes d'encan.

Le navire paquebot TAGLIONI, pour le Havre, sera prêt à quitter la Levée jeudi soir, à 8 heures. Les passagers sont requis de se trouver à bord. 14 dec

Le sac aux lettres du navire TAGLIONI, pour le Havre, sera enlevé du bureau du soussigné jeudi après-midi. 14dec L H GALE, 93 rue Commune

Les personnes ayant des réclamations contre la barque ELIZA THORNTON, sont requises de les présenter immédiatement au bureau du soussigné.
14dec L H GALE, 93 rue Commune

Le sac aux lettres de la barque ELIZA THORNTON, pour le Havre, sera enlevé jeudi soir à 5 heures, du bureau du soussigné.
14 déc L H GALE, 93 rue Commune

FOIRE DES DAMES, POUR LES ORPHELINES.

AVIS est par le présent donné au public que cette Foire aura lieu mardi, 20 du courant, mercredi 21 et jeudi 22, commençant mardi soir à 6 heures, et mercredi et jeudi de 11 heures A. M. à 3 heures P. M., et de 6 heures P. M. à 10 heures P. M., dans la Salle de Bal de l'Hôtel St. Louis, qui a été généreusement et gratuitement mise à la disposition des dames par Mr. Alvarez.

Les offrandes pour la Foire seront reçues à la Salle de Bal le lundi 19, depuis 10 heures du matin jusqu'au soir.
14 dec—9t

AVIS—Les Dames intéressées à la Foire au bénéfice des orphelines sont respectueusement invitées à s'assembler demain, jeudi 15 du courant, au domicile de Mr. Lohman, 135 rue Julie, à 11 heures A. M. 14 déc—2t

OUVERTURE D'UN PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

LES réparations à faire au local ayant été complètement achevées de manière à permettre l'admission des élèves. L. I. HITCHCOCK annonce respectueusement que jeudi 15 du courant et les deux jours suivants, son institution sera ouverte au public de 9 heures A. M. à 2 heures P. M. et que ceux qui se présenteront pour être admis seront examinés et envoyés dans les classes, et que lundi 19 les classes régulières commenceront.

Il annonce aussi avec la plus grande satisfaction qu'il a pris des arrangements avec Madame Van Rensselaer de cette ville, comme principale de jeunes demoiselles et institutrice associée. Des professeurs des différentes branches d'instruction se rendront à l'institution et le principal assure qu'il n'emploiera que des personnes compétentes.

Un prospectus de cette institution a été imprimé et peut être obtenu auprès des personnes dont les noms suivent: Samuel M. Stewart libraire 35 rue du Camp, Cox et Mac Pherson, droguiste 29 Camp, aux bureaux du Picayune et de l'Abeille, E. W. Wells à Lafayette, O. B. Tyler à l'Hôtel de la Monnaie et au pensionnat.

A LOUER. Le magasin au-dessous de la classe, très vaste, situé à une encoignure. Ce magasin sera loué à bas prix à une personne dont les affaires ne seraient pas incompatibles avec celles de l'instituteur et peut être divisé en deux beaux comptoirs. S'adresser à l'instituteur ou au magasin d'encan de B. Kendig, encoignure des rues St. Charles et Commune. 11 dec—6

CABINET DU DOCTEUR WATSON.

DE toutes les maladies auxquelles nous sommes sujets, il en est une d'un certain genre que l'on désire cacher autant que possible. Cet avis a conséquemment pour but d'informer les personnes qui peuvent être affligées de ce mal, qu'il y a au No. 112, rue de la Douane, un cabinet où se trouve un médecin toujours prêt à les recevoir. Le docteur Watson offre ainsi ses services, attendu qu'il y a beaucoup de personnes qui ne savent à qui s'adresser lorsqu'elles sont malades: elles n'osent en faire part à leurs amis, et souvent d'ailleurs qu'il est peu de médecins occupés du traitement en général des familles, qui aient de grandes expériences dans ce genre de traitement. La satisfaction manifestée par tant de personnes malades d'avoir trouvé la demeure du docteur Watson l'a convaincu de l'utilité de la faire connaître. Plusieurs années d'expérience et d'étude ont mis le docteur Watson à même de pouvoir traiter avec succès, cette maladie, qui est la seule dont il s'occupe.

Le docteur Watson a eu, depuis huit ou neuf ans, à donner ses soins à beaucoup de personnes dont la *débilité* d'un genre *particulier* provenait de différentes causes, soit d'un manque de vigueur, de grandes irritations, d'excès et autres conditions du corps. Mais quelque soit la position du malade, le Dr. Watson, par sa grande expérience, peut se flatter d'obtenir la confiance de ceux qui s'adresseront à lui.

Le cabinet est très convenablement situé, ayant des entrées séparées, de manière à ce qu'une personne ne puisse se rencontrer avec une autre. Enfin, on peut être assuré que le plus grand secret sera observé.

DOCTEUR WATSON,
No. 112, rue la Douane.

Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 14 dec—1 an.

# COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 13 décembre 1842.

Nous n'avons que peu de changements à signaler sur notre marché des affaires, à l'exception de celles faites dans un ou deux articles qui ont été très calmes, il en sera probablement ainsi jusqu'à la réception des produits de l'Ouest.

Les arrivages de coton sont plus fréquens que de coutume, non seulement à la Nouvelle Orléans, mais dans tous les ports où cet article est expédié. Quant à la récolte, nous sommes de plus en plus portés à dire ce que contenait notre dernière revue, qu'elle serait presqu'aussi abondante que celle de 1839.

Le temps a été très froid. Le fleuve est toujours au même niveau.

COTON.—Arrivé depuis le 9 du courant, de Louisiane et Mississippi 19,594 balles; Tennessee 1,467; Arkansas 109; Lac 243; Mobile 250, Texas 16. Ensemble 21,003 balles. Expédiés dans le même espace de temps, pour Liverpool 6,977 balles; Cork 1,740; Havre 5,910; Marseilles 750; Gênes 1,801; Brême 663; La Havane 493; New York 100; Boston 1,100: Ensemble 19,947 balles. Ce qui augmente le stock de 1,756 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 139,491 balles.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| 1842 Septembre 1er. Stock en mains, | | 4,486 |
| Reçu depuis trois jours, | 21,003 | |
| Antérieurement, | 294,943 | 315,916 |
| | | 310,374 |
| Expédié depuis trois jours, | 19 947 | |
| Antérieurement, | 160,086 | 187,033 |
| Stock en mains | | 139,491 |

Dans notre rapport de vendredi dernier, nous avons dit que le marché au coton avait fléchi de 1/4 cent à sa clôture; hier une nouvelle baisse a eu lieu à cause du stock élevé en place et du désir de réaliser manifesté par les détenteurs. Les ventes de samedi dernier ont été de 4,200 balles; celles d'hier de 6,000, et celles d'aujourd'hui de 6,000, ensemble 16,000, dont la plus grande partie a été prise pour les marchés d'Angleterre. Malgré ces transactions importantes le stock en vente est encore très élevé.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
*Louisiane et Mississippi.*

| | |
|---|---|
| Ordinaire et bas, de | 4 à 5 |
| Ordinaire, | 5 1/2 à 5 3/4 |
| Bon ordinaire, | 6 1/2 à 6 1/2 |
| Bon ordinaire et petit courant, | 7 à 7 1/4 |
| Petit courant et courant, | 7 3/4 à 8 1/4 |
| Bon courant, | 8 1/2 |

TABAC.—Le marché est ce que nous l'avons laissé à notre dernier rapport. Les arrivages depuis cette époque, ont été seulement de 70 boucauts, venus du Tennessee, du Kentucky et de Barren River, dont la plus grande partie a été vendue à des prix qui ont augmenté de 1/4 cents. Le stock est tellement faible que les acheteurs s'emparent par petits lots de ce qui arrive sur place. Nos prix sont les mêmes, c'est-à-dire *fair* 2 1/4 à 3 1/2, 4 à 4 1/2, et 5 1/4 à 6 1/2 pour Marcandes et premières.

Arrivé depuis le 9 du courant, 69 boucauts, expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 4 boucauts, Brême 88; Balise (Honduras) 1, Boston 5; ensemble 96 boucauts.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| 1842 Septembre 1, Stock en main | | 7244 |
| Reçu depuis trois jours, | 69 | |
| Antérieurement, | 3,042 | 3,110 |
| | | 5,363 |
| Expédié depuis trois jours, | 96 | |
| Antérieurement, | 4,944 | 5,040 |
| Stock en mains | | 326 |

SUCRE.—Depuis notre dernière revue, les affaires ont été limitées, 460 boucauts seulement forment le total des ventes depuis cette époque. Les prix sont sans changement, cependant ils ont été en faveur des acheteurs à cause du stock abondant et du peu de demandes. Nous cotons les qualités extrêmes de 3 à 6. Autant qu'il est en notre pouvoir de l'assurer, il ne s'est fait aucune vente sur habitation, mais il se fait des expéditions pour le compte des habitans.

Les sucres de la Havane sont toujours négligés aux prix suivans: blancs de 8 1/2 à 9 1/2, bruns de 6 à 6 3/4.

MELASSE.—Les concessions faites par les détenteurs de cet article ont fait faire de grandes transactions, cette concession a été de 1/2 cent par gallon. Nous cotons aujourd'hui de 13 1/2 à 14 1/2 pour les bons barils de chêne et cyprès. De bonnes demandes faites les récoltes sur habitation, il est résulté une vente de 1,000 gallons, au bas de la ville, de 10 cents et une autre de 15,000 gallons aux prix n'a pas transpiré.

FARINE.—Si l'on considère le stock peu élevé existant actuellement sur place, il s'est fait de bonnes affaires dans cette denrée. Hier les ventes ont été de 3000, (la plus grande partie pour l'île de Cuba) à $4 50. Ces ventes ont assuré aux détenteurs d'être très fermes à ces prix pour la fine.

PRODUITS DE L'OUEST—Les affaires dans toutes les descriptions ont encore été très limitées sur le marché aux provisions malgré les quelques arrivages qui ont eu lieu depuis notre dernier rapport, le porc mess nouveau est tombé à $8 50 et $8 75 (peu de ventes); prime $6 75; porc vieux mess calme à $5, prime $4 25 à $4 50; et C. $4 75. P. D. $3 75 à 4. Bœuf nouveau, mess $9 00 à $10 par baril, demi baril $5 50, vieux $5 à $6 25 nominal, prime $7. La graisse est très calme, il ne se fait presque rien pour l'expédition. Nous cotons la prime aux 6 1/4 à 6 1/2, en baril et caisses de 3 3/4 à 6. Jambons enveloppés de 6, sans enveloppe 7, plats côtes 4 1/4, épaules 3 1/4 à 4.

WHISKEY.—La demande ayant pris faveur, les prix se sont légèrement augmentés. Nous cotons aujourd'hui le whiskey de 27 par gallon, prix auxquels les détenteurs sont très fermes.

SEL.—Depuis notre dernier rapport, une cargaison de 2,800 sacs gros de Liverpool a été vendu $1 26. Le prix courant est en magasin: gros $1 37 1/2, fin $1 45 1/2.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—La demande a été très calme depuis notre dernier rapport, mais les prix se maintiennent fermes.

Toile du Kentucky 13 à 14 comptant, de 14 à 15 à terme, de Inde 13 à 17, Corde du Kentucky de 5 à 6 comptant et à terme.

CHANGE.—La demande de change sur Londres a été très animée depuis notre revue de vendredi soir, et par conséquent a mis les prix en faveur, ils ont encore aujourd'hui une tendance très marquée à la hausse.

CHANGE A L'INTERIEUR.

| | | |
|---|---|---|
| Sterling de | 4 3/4 à 5 p. ct. de prime. | |
| France, | 5 fr. | |
| New-York, 60 jours de vue | 2 à 2 1/4 | d'escompte |
| Do 30 do do | | do |
| Do à vue do | | do |
| Chocks, | 1/2 à 1/4 | do |
| Philadelphie 60 jours de vue, | 2 à 2 1/2 | do |
| Do à vue | 1/2 à 1 | do |
| Boston 60 jours | 2 à 2 1/2 | do |

FRET.—Depuis notre dernier rapport, plusieurs navires ont été affrétés aux taux suivans:

FRET.

| | | |
|---|---|---|
| Coton pour Liverpool | 1/2 | |
| Do du Havre, | 1 cent | |
| Do de New York, | 5/8 | par livre |
| Do du Boston, | 5/8 | do |
| Tabac pour Cowes, | | |
| Do de Londres directement, | | |
| Do de New York, | | |
| Do de Boston, | | |
| Do de Philadelphie. | | |

MARCHE MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

| | | |
|---|---|---|
| Billets du trésor des Etats-Unis. | | |
| Ceux de 6 ans | | pr ct d'escompte |
| do 500 | | do |
| do au et 100 | pair | |
| Billets de la Banque Consolidée | 16 à 18 p. c. escompte | |
| do Citoyens | 12 à 14 | do |
| do Améliorations | 40 à 42 | do |
| do Atchafalaya | 60 à 65 | do |
| do Exchange | 36 à 38 | do |
| do Orléans | 37 à 40 | do |
| do de la 1re Municipalité | 10 à 11 | do |
| do 2de do | 12 à 14 | do |
| do 3me do | 47 à 50 | do |
| do Alabama | 15 à 18 | do |
| do Kentucky | pair à 2 p. cent | |
| do Tennessee | 5 à 6 | do |
| do Ohio | 5 à 6 | do |
| do Illinois | 60 à 80 | do |
| do Indiana | 3 à 5 | do |

PORTRAITS D'APRES NATURE VIVANTE ET APRES DECES.

LANIOT prévient le public et ses amis qu'il a transporté son nouvel atelier rue Royale 163, en face la maison de M. Duessel, au second ou derrière du magasin de librairie de Mme. Veuve Rose Delarainy.

D'à jour en jour, M. Laniot se rendra au domicile des personnes décédées pour faire leur portrait.

La grande quantité de portraits qu'il a faits après décès et le succès qu'il a obtenu, lui permet d'assurer aux familles qui s'adresseront à lui qu'il les satisfera complètement. 14 dec—3 en 15

CHECKS à 60 jours à vendre par la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest contre l'Incendie 14 dec

ARTICLES nouveaux, reçus par le soussigné:
Saumon en petits barils,
Macaroni et vermicelli,
Sardines et petits pois,
Raisins secs en barils,
Buckwheat en petits barils,
Salaisons assorties de Marseille,
Saucissons de Lyon et de Marseille.
Bœuf fumé
Champignons secs.
14 dec J.E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane

VINS. J. E. Loreilhe vient de recevoir et a à vendre des vins d'excellent vin de Bordeaux par douzaine de bouteilles, de même que par barrique, à prix très modérés.
J E LOREILHE, enc. Royale et Douane

SUCRE EN MAGASIN.—A l'entrepôt de sucre, No. 149, rue Commune. On peut en recevoir 500 boucauts. S'adresser sur les lieux à J. U. LAVILLEBEUVRE. 11 dec

RAISINS—Frais de Malaga M. R. cargaison du brick Globe, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier. 14 dec

COUVERTURES—Trois points de Granier, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER, 82 Gravier. 14 dec

CAFE—600 sacs Rio de différentes qualités à vendre par HEWITT, HERAN & Co, 64 Camp. 14 dec

PORC—150 barils mess, morceaux et 20 barils prime vieux, à l'inspection, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 64 Camp. 14 dec

TOILE, corde et ficelles d'emballage de différentes descriptions, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 64, Camp. 14 dec

TABAC—100 caisses manufacturé du Missouri à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 64, Camp. 14 dec

CAFE ET THE. Café du vieux gouvernement de Java, de la Havane, Rio et St. Domingue; thé Young Hyson, en demi boites en ferblanc de 13 livres; idem impérial et poudre à canon en ferblanc de 13 à 6 livres, en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 14 dec

SUCRE—500 barils et caisses sucre en pains, raffiné, de Boston et de la Nouvelle Orléans, en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 14 dec

SUCRE blanc de la Havane, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 14 dec

BLANC de Baleine et Huile—700 caisses blanc de baleine de première qualité, 400 gallons huile de baleine blanchie, pour l'hiver, en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 14 dec

MAQUEREAUX et Morue—400 paquets maquereaux en barils; demi et quarts; 150 caisses boîte morue, à vendre par RICE & HATAAWAY, 71 Magasins. 14 dec

HUILE de Lin—9 barils venant d'arriver, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 14 dec

GENIEVRE, Eau de Vie et Whiskey—4 pipes genièvre de Hollande, 2 demi pipes eau de vie, un peu de whiskey étoussis, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 14 dec

HUILE d'olive—300 paniers huile d'olives en bouteilles de 24 onces, marque Decugis d'Icard, de qualité supérieure, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co No. 79, rue Toulouse. 10 déc

REÇU par le navire Ville de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
3 barriques champignons,
3 caisses anchois,
Un assortiment de graines de jardinage et quelques arbrisseaux. CANTIN, DABAN & Co
13 dec rue St. Louis, Nos. 11 et 13

AVIS.

NOUS sommes chargés de la part d'une personne absente, de vendre des propriétés de ville bien situées aux conditions suivantes:

Le capital de la vente non exigible, mais seulement les intérêts, et la dette du capital et des intérêts devant s'éteindre à la mort de la personne en faveur de laquelle les intérêts seraient dûs et dont la santé est très mauvaise.
J. & L. GARNIER,
30 nov—1 1/2, 3m. 166, rue Royale.

ON demande un associé pour un restaurant très bien situé et bien achalandé. On obtiendra de bonnes conditions. On trouvera l'adresse au bureau de cette feuille.
9 déc—10

CHANGE sur Paris, à vendre par
9 dec BOUTIN, GALLY & Co., 79, Toulouse

# VENTES DE SHERIF.

Jh. Le Carpentier et P. O. Peyroux, syndics de E. Carraby, vs. C. O. Osvié & S. A. Reit.

COUR DE PAROISSE—No. 14,903—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu sur les lieux, rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, dans cette ville, mardi le 27 décembre 1842, à 10 heures A. M.

Le contenu du Restaurant connu anciennement sous le nom du *Restaurant d'Orléans*, et situé rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, consistant en meubles, pendules, plats, assiettes, couteaux, argenterie, &c. &c.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant.
V. ALLAIN,
14 déc—3en10 Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No 5,001—Henry Florence vs. Hall & Blake.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, sur les lieux, au No. 54, rue de la Commune, le lundi 26 décembre 1842, à 10 heures du matin—

6 malles de linge fait;
4 toiles do do.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
L. A. DUCROS,
14 dec 3en10 Shérif de la Cour de Commerce

No. 5,010—S. T. Jones & Co. vs. Mark Walton.

COUR DE COMMERCE—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le vendredi, 30 Décembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Toute cette portion de terre située au faubourg Ste. Marie, en cette ville de la Nouvelle Orléans, mesurant 20 pieds de face à la rue du Cirque, et 140 pieds de profondeur, bornée d'un côté par la propriété au quint'hau ou ci-devant de Johnson, et de l'autre côté par celle aujourd'hui ou ci-devant appartenant à Jean Delsville-Laure.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, et tous les droits et privilèges y attachés.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L. A. DUCROS,
14 dec—3en 15 Shérif de la Cour de Commerce.

No. 15,530—Jh. Alcindor, h. c. l. vs. P. Duthil.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 14 décembre, 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus:

Un certain lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, faisant partie du lot No 103 de l'îlet No. 19 du plan susdit faubourg; ledit lot mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue des Français, sur 90 pieds de profondeur, borné d'un côté par l'autre portion du lot No. 103, et de l'autre côté par le lot No. 102. Ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—comptant.
V. ALLAIN,
9 nov—3en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

No. 14,536—Marie Zoïme Bianchet épouse de George Mahé vs. son mari.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 14 décembre, 1842, à midi:

L'esclave LETTY, négresse âgée d'environ 20 ans, et HENRIETTE, négresse âgée d'environ 21 ans.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions,—comptant.
V. ALLAIN,
12 nov.—3 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

No. 5,431—Jean Bisse vs. Basile R. Crocker, h. c. l.

COUR DE COMMERCE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mercredi 14 décembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé derrière cette ville, côté Est du bayou St. Jean, désigné par le No. 8x, sur un plan fait par Mr. F. Zimpel, voyer, le 28 avril 1836, et déposé en l'étude de L. Feraud, notaire.

Ledit lot mesurant, au pied américain, trente pieds de face au chemin du Bayou, sur deux cents pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses en briques et améliorations qui existent dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de dix pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L. A. DUCROS,
24 nov—3fen 15j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No 5,432—John Duggan pour l'usage de Joseph M. Howell vs. Bates & Stiles Miller.

En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mercredi 14 décembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre désigné par le No. deux de l'îlet No. [illegible] situé dans le faubourg Ste Marie de cette ville, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Jackson, sur cent [illegible] pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure française.

Ensemble avec toutes les améliorations et les droits, privilèges et servitudes y attachés ainsi qu'un sujet du plan dressé par [illegible], arpenteur, daté le 24 juillet 1833, et annexé à un acte du rapport de David F. McCoy, notaire public, en date du 4 octobre 1839, lequel lot est pour partie du No. [illegible].

Cette criée étant la seconde et dernière ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante portant intérêt à raison de dix pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L. A. DUCROS,
25 nov—3 en 15j Shérif de la Cour de Commerce

# PR LE MARSHALL
*DES ETATS-UNIS.*

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District Oriental de la Louisiane, No 421.—F. A. Bradford, chargé de la vente des biens de J B Fouvrein, en faillite.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le District susdit je vendrai à l'encoignure des rues du Maine et Royale, le vingt-troisième jour de décembre 1842, à 10 heures A. M.

200 bouteilles vieux Madère.
13 damejeannes do.
1 lot de paniers de vin de Champagne.
6 damejeannes vin vieux de Porto,
84 paniers anisette et liqueurs.

Un assortiment général de vins consistant en Hock Chambertin, Bourgogne, etc.

Une grande quantité de fruits conservés au vinaigre et à l'eau-de-vie, et un assortiment général de groceries pour famille, d'excellente qualité.

Aussi: les étagères du magasin occupé par le dit failli.

Conditions de la vente, comptant.
A SIDNEY ROBERTSON,
11 déc—14 19 23 Marshall des E. U.

AVIS.

LE terme de la société existant entre les soussignés sous la raison sociale de Blair et Satterfield, expire aujourd'hui. Les noms de la société désormais seront les seuls employés par les soussignés comme associés survivants dans la liquidation des affaires.

Nouvelle-Orléans, le 10 Décembre 1842
E. H. SATTERFIELD,
P. B. SATTERFIELD.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale de E. H. Satterfield & Co, et qu'ils continueront les affaires de commission dans cette ville. Ils sollicitent respectueusement le patronage de leurs amis et du public.
E. H. SATTERFIELD,
P. B. SATTERFIELD.
10 dec—6t 88, Magasins.

M. L. DE PONTELLI, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il fait le PORTRAIT en tous genres et donne des leçons en ville et chez lui.
Rue ROYALE, No. 147 entre Toulouse et St. Louis
10 dec—?

DEMANDE DE DOMESTIQUES

ON a besoin, pour une famille, d'excellens domestiques, comme suit:

Un cuisinier ou une cuisinière, connaissant parfaitement sa partie. On préférerait un homme; et un maître-d'hôtel.

Un domestique pour servir à table parfaitement entendu dans tous les détails de ce service.

Une blanchisseuse et repasseuse, capable de soigner le linge de femmes et d'hommes.

Les familles qui peuvent disposer de tels domestiques, ou ceux qui pourront les placer avantageusement et pour du comptant, s'adresseront à BURKE, WATT & Co.
10 dec 6 rue Carondelet

VENTE A GRAND RABAIS.

Pour cause de liquidation.

Au Bazar Parisien, encoignure Royale et Dumaine.

M. NORMANDIN a l'honneur de prévenir que voulant se positivement liquider, il vendra toutes ses marchandises, fraîchement arrivées de France, à un très grand rabais.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cravattes longues brodées, $1 | | Gants de peau, 75 cts. | à $1 |
| Do carrées, | 1 | Do filet, | 75 |
| Chapeaux de soie $1 50 à | 3 | Souliers français, | 1 |
| Do de Pineau, | 4 50 | Peignes papillotes | |
| Do poil ras | 5 | écaille, | 50 |
| Chemises de toile $2, 50 à | 6 | Do Avignon | $1 50 |
| Do de couleur de 75 à | 3 | Frisettes | 1 |
| Bretelles de 25 cts à | 1 | Faux-tour, | 2 |
| Foulards des Indes, | 1 | Bourses Gondolière | 75 |

Et tous les autres objets en parfumerie, mercerie, fleurs, nouveautés, lingerie, corderie, objets d'étrennes, jouets d'enfants, qu'il serait trop long de détailler.

Les personnes qui lui feront l'honneur de visiter son magasin, pourront facilement se convaincre de la réalité du rabais.

Ayant résolu de diminuer ses prix sur tout ce qui concerne son établissement, il prévient qu'à compter de ce jour il aura les COUPES DE CHEVEUX à 25 sous. 10 d

A LA VILLE DE PARIS,
*Magasin de confiance*

Encoignure Royale et Orléans, maison de M. Vignié.

ATE. BARRAUD a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand choix de MARCHANDISES des goûts les plus nouveaux et à très bon marché, au véritable pour du comptant, savoir:

Jolis foulards pour hommes et enfans, belles cravates longues et carrées, dessins de cette année; jolies bretelles en soie et tapisserie, pour hommes, idem pour enfans, et en fil d'Ecosse, chapeaux de la forme la plus nouvelle et très beaux, pour hommes; cannes et parapluies; portefeuilles, miroirs et nécessaires; gants chevreau et soie pour hommes.

Ombrelles et marquises pour dames, petits parapluies dito; réticules en filet et velours, dito brodés acier et or; bourses dito; coulants de bourses et glands, perles pour broder; jolis paniers à ouvrage, pour dames et enfans, jolies corbeilles; gants chevreau et fil, dito de suède; boîtes pour étrennes; mouchoirs de batiste, unis et brodés; jarretières brodées; dito de velours, dito de blanche, dito en tapisserie; ciseaux à ouvrage, dito à ongles; limes et pinces, fers à papillottes, peignes écaille et dorés pour chignons, peignes à retaper, dito à papillottes, dito à décrasser, do. à cheveux; brosses à tête, do. à habits, do. à peignes; flacons de poche flacons vermeille et autre; peignes; flacons velours; objets de fantaisie en vermeille et autre monture, pour étrennes; fleurs artificielles; bonnets laine et chenille; épingles et boutons à manchettes; nécessaires à ouvrage, do. à parfumerie; boîtes de ferblanc pour voyage, boîtes à houppes; toutes sortes d'articles dans ce genre, qui seraient trop longs à détailler; jolies poupées et autres jouets pour étrennes. Tous les objets ci-mentionnés sont reçus de cette année; l'on ne trouvera rien de vieux dans le magasin.

P. S. Odontine et élixir Pelletier pour les dents, ainsi qu'un grand choix de parfumerie et objets en cheveux postiches, pour hommes et femmes, tels que perruques, toupets, fausses-queues, frisettes, bandeaux et Nattes.
12 dec

M. HOLLANDER ayant, à dater de ce jour, formé une association avec Mr L. Braun, ils continueront les affaires de change sous la raison sociale de HOLLANDER & BRAUN,
6 dec 42, rue du Camp.

AVIS. Les soussignés recevront en paiement pour des marchandises qu'ils ont à vendre, les billets de la troisième municipalité à cinq escalins pour la piastre!
14 dec CASTAING & LOMBARD, 43, rue Conti

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, à leurs connaissances de la ville comme à celles de la campagne, et dans les autres Etats, qu'ils ont ouvert un magasin de groceries dans la rue St. Charles, 2de. Municipalité (sous l'Hôtel Verandah.)

On trouvera chez eux généralement tous les articles de choix à l'usage des familles, à des prix très modérés.
VALETON FRERES,
13 dec 27, St. Charles, sous le Verandah Hotel.

AVIS est par le présent donné qu'application a été faite à la Cour de District, pour autoriser à faire un arrangement concernant ce qui est dû par W. McCauley à la Banque des Marchands de la Nouvelle-Orléans, et aussi concernant certaines réclamations faites contre la dite Banque par Tufts & Hobart, agents, et C. C. Dameron, agent, relatée en la pétition enregistrée aujourd'hui dans ladite Cour. Toutes les parties intéressées, déclareront dans les dix jours de cette date, les motifs, s'il en est, pourquoi le jugement ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Nlle. Orléans, le 12 Décembre 1842.
PETER CONREY, } Commissaires liquidateurs
ROBERT COPLAND, } de la Banque des Marchands de N. Orléans.
JOHN CALHOUN, }
13 dec—3

# AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 15 DECEMBRE 1842.
La seconde représentation de
GUILLAUME TELL,
Grand opéra en 3 actes et 4 tableaux, poëme de MM. Bys et Dejouy, musique de Rossini.
Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle, et de TROIS DECORS NOUVEAUX peints par M. DEVELLE.
Le spectacle commencera à six heures et demie.

GRAND DIORAMA!
PLACE ST. ANTOINE,
DERRIERE LA CATHEDRALE ST. LOUIS,
*Vis-à-vis la rue d'Orléans—Première Municipalité*
Spectacle tout à fait nouveau dans cette ville.

AUJOURD'HUI aura lieu l'exposition de MAGNIFIQUES TABLEAUX, copiés d'après ceux du célèbre Daguerre, et qui ont fait l'admiration de l'Europe entière, par l'effet surprenant et par l'illusion complète qu'ils produisent sur le spectateur.

PREMIER TABLEAU.
L'INAUGURATION DU TEMPLE DE SALOMON.

Ce tableau représente le magnifique Temple de Salomon, qu'il fit bâtir dans Jérusalem.

On le voit d'abord en plein jour, de manière à laisser au spectateur le temps d'admirer toute la richesse de son architecture extérieure.

Il passe ensuite par toutes les modifications de lumière, jusqu'au coucher du soleil; effets obtenus par le même tolle par la décomposition de la lumière, nouveau procédé de peinture inventé par Daguerre), le Temple alors illuminé progressivement à l'intérieur, répand au dehors une lumière éclatante, qui fait découvrir au spectateur une foule immense de peuple, accourant adorer l'arche d'alliance, que le grand prêtre vient de déposer dans le Tabernacle.

SECOND TABLEAU.
L'EBOULEMENT
DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse)

Ce tableau met au jour, représente cette belle Vallée, une des plus pittoresques de la Suisse; avant la grande catastrophe du 2 septembre 1806.

Après avoir subi les changements opérés par les modifications de lumière, arrive la nuit par degrés; alors survient un violent orage accompagné d'éclairs et de tonnerre, pendant lequel, une grande partie de la montagne de Rossberg se détache avec fracas et engloutit dans sa chute le lac et le village de Goldau, ensevelissant plus de cinq cents victimes sous ses décombres. Dans le même moment on voit les habitans des environs, avec des torches, accourant sur les lieux, pour porter secours aux victimes et pour contempler cet effrayant et déchirant spectacle.

TROISIEME TABLEAU.
L'INTERIEUR DE L'EGLISE
ST. ETIENNE DU MONT, A PARIS

Ce tableau représente l'intérieur de l'Eglise St. Etienne; l'architecture qui est du style Sarrazin se déploie aux yeux du spectateur, avec toute l'élégance et le luxe que les architectes du seizième siècle donnaient à leurs bâtimens. On admire aussi le coupé extraordinaire de son jubé et ses deux escaliers à jour autour de deux colonnes.

Vue de jour, elle se découvre au spectateur, dans les chaises vides, deux personnes se tenant debout sans admirant la beauté de sa structure.

Peu de temps après, arrive par degrés la nuit, et alors l'église s'éclairant, se remplit de monde et les chaises auparavant vides sont entièrement occupées.

On voit dans le fond, le grand autel, où un prêtre, accompagné de deux acolytes, officie la messe de minuit.

Un orgue qu'on entend alors, complète tellement l'illusion qu'on croirait réellement se trouver dans l'intérieur de l'église.

Ouvert tous les jours au public, depuis 9 heures de l'après-midi, jusqu'à neuf heures du soir.
Prix d'entrée.....50 cents—Enfans, moitié prix.
10 déc—3t

SALLE DE BAL ST. LOUIS.
BALS MASQUES DE SOCIETE.

LE locataire de la salle de Bal St. Louis a ouvert une liste de souscription pour douze bals masqués, dont le premier aura lieu le SAMEDI 7 janvier prochain. Il espère obtenir le succès que son prédécesseur a obtenu depuis nombre d'années. Une liste de souscription est actuellement ouverte et déposée au bureau de la salle du bal St. Louis. Toutes les personnes qui désirent l'honorer de leur patronage voudront bien aller inscrire leur nom.

Le bureau est ouvert tous les jours de neuf heures A. M. à trois heures P. M. 13 dec 3

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Tous les Lundis, Mercredis et Samedis,
Durant la saison.
Prix d'entrée—une piastre. 5 dec

BAL DE LA SALLE CONTI.
GRAND BAL
PARE ET MASQUE.
Les DIMANCHE,
MARDI et
JEUDI de chaque semaine.
Prix d'entrée,—Cavaliers.........................$1.

L'orchestre est sous le rapport du nombre et des talens des musiciens, est incontestablement le meilleur de la ville: il exécutera toutes les valses et contredanses nouvelles, dont plusieurs sont de la composition des artistes de l'orchestre.

COMBATS DE COQS.

LES amateurs sont généralement informés que le Wm. Tell Hall ou se doit avoir lieu les combats de coqs, est maintenant ouvert, et continuera à être ouvert, durant la saison tous les lundis, mercredis et samedis des soirs, au No. 51, rue St. Louis, en face de la Bourse.
Prix d'entrée—50 cents 10 dec—b

WM. FURST a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a réduit le prix de ses leçons de chant (d'une heure entière chaque), à dix huit piastres par mois. 12 nov—?

LEÇONS DE MUSIQUE.

MR. & MADAME BAMBERGER, s'étant décidés à se fixer à la Nouvelle Orléans, se proposent d'y professer la musique vocale et instrumentale.

Ils offrent leurs services pour donner des leçons de chant en Italien, Français et Anglais, de piano, de solfège et d'accompagnement.

Les leçons seront données, au choix des parens et des élèves, soit en ville, soit à leur demeure, No. 37, rue d'Orléans. 21 nov—30

A LOUER—Un appartement au premier composé de deux pièces avec une cuisine et cabinet dans la cour, on le louera à bon marché à un bon locataire. S'adresser au No. 199, rue Royale, entre St. Pierre et Orléans. 10 dec—6

A LOUER—Par mois ou à l'an, le beau magasin à deux étages qui vient d'être érigé à neuf sur la rue de Chartres, entre les rues Jefferson et Toulouse, No. 150. Ledit magasin sera loué à un prix très modéré à un locataire convenable. S'adresser chez
JOAQUIN VIOSCA,
12 dec—3 Encoignure St Philippe et Levée, No. 126

A LOUER—Le magasin rue de la Douane, No. 44. Ce magasin a un grand bureau au premier et peut être divisé de manière à convenir à deux locataires. S'adresser. Ensemble un grand magasin à dépôt à quatre étages dans le fond à bas prix à un bon locataire. Possession en sera donnée le 16 du courant. S'adresser WILLIAM GRANT.
12 dec 29 Douane

J. LION
*PEINTRE & LITOGRAPHE,*

A l'honneur d'annoncer à ses amis, connaissances et au public en général qu'il a transporté son domicile, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane, où il exécute les portraits peints, lithographies ou daguerréotypes aux prix les plus modérés.

On trouvera chez lui seul des appareils pour exécuter des portraits au daguerréotype, d'une très grande dimension.

Copies de portraits de famille, miniature, &c. au daguerréotype pour bagues ou épinglettes.

M. J. Lion prévient les personnes qui pour les portraits daguerréotypes, un temps de soleil est inutile.

M. Lion se transportera chez les personnes qui le feront demander soit pour des malades ou des décédés. 12 dec

HABILLEMENTS CONFECTIONNES, MODES, NOUVEAUTES, BIJOUTERIE ET HORLOGERIE,
De Paris.

Rue Conti, No. 49, encoignure passage de la Bourse

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il fera l'ouverture de son magasin jeudi 15 du courant. Il vendra en gros et en détail les articles suivants, qu'il a fait confectionner ou choisis avec soin pour ce marché, et pour faciliter les acheteurs il prendra au plus haut cours les billets des trois municipalités et de toutes les banques:

Articles pour Messieurs.

176 redingottes drap noir musc. vert russe.
46 do mé mos, 25 habits drap vert russe.
25 paletots gros grain noir en laine.
50 douzaines chemises: blanches, cols et manchettes piquées.
30 do de couleur
100 paires brodequins.
400 Chapeaux, castor et tissés.
75 do pour enfans.
1 0 pièces foulards qualités supérieures
46 douzaines bas coton.
400 cravattes satin 7/8 à 3/4.
50 do taffetas 7/8 et 3/4.
18 douzaines parapluies. 2 do taille doubles.

Articles pour Dames.

25 pièces gros de naples, couleurs à la mode.
10 do do do et pouls-de-soie noir.
10 do satin noir. 15 pièces velours noir.
6 douzaines shals crêpe de Chine, blancs, gris, ponceaux.
1 do do poult de soie glacés.
1 do palatines do do
1 do écharpes gros grain noir.
1 do do de glacé couleur.
1 do taffetas noir.
61 do gants de soie noir, gris, blanc, à jour.
100 do do fil d'Ecosse noir, gris, blanc, à filet.
4 do mouchoirs de batiste, brodés, à dentelle riches
2 do do fil d'Ecosse brodés.
4 do cols montés et garnis. 1 do cols brodés.
4 do devant de corsets, mousseline brodée.
4 do manchettes unies et brodées.
4 do fichus brodés point d'Alençon.
48 do mouchoirs de Cholet. 100 do bas fil d'Ecosse.
10 do ombrelles. 4 do bas de soie noir.
3 do bas de soie blanc. 4 do mitaines de Barèges.
2 do voiles blonde blanc. 150 paires brodequins.

Fournitures pour Tailleurs.

Boutons de métal, de soie, fil, ganses de soie et poil de chèvres.

Objets pour Fleuristes.

Papier couleur, étoffes, feuillages, glands de fantaisie, boutons vernis, pistilles, fruits divers, épis d'or et 6 cartons couleur.

Horlogerie et Bijouterie.

2 douzaines montres diverses grandeurs.
6 do bagues. 3 do épinglettes.
6 parures et 6 demi-parures.
1 0 paires boucles d'oreilles 12 do bracelets.
200 Yards galon or fin. 400 do galons or faux.
6 douzaines tapis de table vernis.
150 calendriers pour 1843, avec le plan de Paris et ses fortifications.
13 dec J. L. DONNAMETTE.

H. DE GOER & RIFFLARD, préviennent les marchands et le public en général, que leur société expirant au mois de mars prochain, qu'ils vendront d'ici à cette époque pour du comptant au prix coûtant et au-dessous, leur stock, composé d'un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, américaines et allemandes. Rue de Chartres, No. 25.

P. S. Les personnes qui ont des comptes contre eux sont priées de les présenter pour être payés, et ceux qui doivent à la société, sont aussi priés de vouloir bien solder leur compte d'ici à la fin de janvier prochain, époque à laquelle ceux qui n'auront pas payé seront mis en cour pour être collectés. 9 dec

SUCRE raffiné et Mélasse—Les soussignés agens de la raffinerie de sucre de St. Jacques, ont constamment en mains, un bel assortiment de sucre clarifié et en pains; mélasse de raffinerie de qualité supérieure, qu'ils offrent à vendre à des prix raisonnables.
9 dec—10 ROMAN & KERNION, 40, rue Toulouse.

PENSIONNAT, rue Royale No. 279.

MESDAMES GOIS ET VERNHES, ayant pris la direction du Pensionnat que Mme. de Mantilly vient de quitter, continuant à y recevoir les jeunes personnes dont on veut bien leur confier l'éducation. Elles y font instruire dans la langue française, ou dans la langue anglaise, selon le désir de leurs parens: on leur donne des leçons de toutes les classes. 15 nov—1m

AVIS.—Le soussigné recevra en paiement pour les marchandises qui lui sont dues, du courant, et les billets de la 3e Municipalité au pair. Il invite le public à venir visiter son magasin. Vendant tous ses articles à très bon prix au gros et au détail.
BENJ. LACOSTE,
6 déc. 103, rue Royale, entre St. Louis et Conti.

ROBERTS & HALL,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
75 Magasins.

TRAITES sur Paris, à bord [illegible]
24 nov 1m 45 rue Royale, [illegible]

BANQUE [illegible]

UNE assemblée générale [illegible] le bureau de la Banque, rue du Canal, [illegible]

Par ordre du Bureau,
20 nov JOHN NICHOLSON, Caissier.

# AVIS D'ENCAN.

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné ayant été sollicité par ses nombreux amis, de continuer les ventes à l'encan, en magasin, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a pris des arrangements avec MM. G. R. Beard et R. M. Wood sous le raison de G. R. Beard & Wood, afin d'avoir des ventes régulières au magasin spacieux situé à l'encoignure des rues des Magasins et de la Commune. Les jours réguliers de ventes seront les mardis et jeudis pour les meubles, &c. et les mercredis et samedis pour les comestibles, marchandises sèches &c. Il espère que le patronage dont on l'honorait, sera continué envers cet établissement.

Son bureau, pour la vente des biens fonds, esclaves, actions, cargaisons &c. est toujours au No. 4, rue des Magasins, près de l'Arcade. J. A. BEARD,
26 nov—3d Encanteur

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE.

Le GOVERNOR YELL, capitaine Martin Jourdan, partira pour les ports et les lieux tous les samedis à neuf heures. Pour fret ou passage s'adresser à bord au pied de la rue St. Louis, ou à JACQUES LARDSE,
6 déc 71 Vieux Levée.

POUR BATON-ROUGE, FONTANIA, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE et tous les ports intermédiaires—Le steamer COLORADO, venant d'être réparé, fera ses voyages pour Bâton-Rouge, et continuera à faire les voyages durant toute la saison chaque semaine régulièrement, partant de la Nouvelle-Orléans le mercredi à 10 heures A. M., et de Bâton-Rouge le samedi à 8 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

N B Durant la saison des eaux basses, le Colorado prendra du fret pour Lafourche et l'acharnement par bateau.

POUR ST. CHARLES, St. Jn Baptiste et St. Jacques—Le bateau à vapeur EXCEL, capt. Jh. Graham, fera des voyages réguliers de la Nouvelle Orléans aux ports ci-dessus tous les mercredis, et partira vendredi 7 décembre prochain à 9 heures P. M. 2 dec

POUR NEW YORK—Passage seulement—La goëlette EMELINE, capitaine Davidson, peut prendre quelques passagers et partira positivement ce soir. S'adresser au capitaine à bord vis-à-vis de la rue Jefferson, ou à BAILEY & BAXTER,
14 dec 57, Commune.

POUR NEW-YORK—Le brick actif et bien connu RAYMOND, capitaine Levensellier, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE,
14 dec 93, Commune

POUR NEW-YORK—Pour le navire NESBEE, capt Lombard, partira comme ci-dessus. Pour balance du fret de 200 balles ou passage s'adresser à bord vis à vis l'hôtel de la monnaie, ou à FOSDICK & BROTHER, 65 Camp
14 dec

POUR PHILADELPHIE—Le navire VIRGINIA, capitaine Thayer, partira sous peu. Pour le reste de fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la Halle au légumes, ou à FOSDICK & BROTHER
14 dec 65 Camp

POUR MOBILE—Par le fleuve—Le steamer actuellement en chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 65, Camp

POUR BALTIMORE—Le brick FLORA, capitaine McNear, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la halle triangulaire, ou à J. A. MERRITT & Co,
14 dec 44, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re classe A. 1 CLIFTON, capitaine Ingraham, partira sous peu, ayant la majeure partie de son chargement engagé et se trouvant à bord. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE,
14 dec 93, rue Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire METORA, capitaine J H. McLaren, partira sous peu de jours. Pour fret de 300 balles s'adresser à bord ou à T & S TOBY & BOGER, 16 Camp
14 dec

POUR LIVERPOOL—Passage—Le navire HENRY, capitaine Pierce, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE,
14 dec 93, Commune

POUR BALTIMORE—Le beau navire de 1re classe, fin voilier, ARCHITECT, capitaine J. A. Gray, à besoin de 200 barils pour compléter son chargement, et partira positivement le 20 du courant. S'adresser à
14 dec GEORGE BEDFORD, 47 Commune

POUR PHILADELPHIE—Pour succéder à la barque Sarkas. Le navire ALLEGHANY, capitaine J. B. Ames, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
13 dec J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR FRET OU CHARTE—Le beau brick de première classe du port de 250 boucauts, partira à la Côte prendre chargement. Pour les conditions s'adresser à
12 dec GEORGE BEDFORD, 47 Commune

POUR FRET OU CHARTE—Un navire de première classe, du port de 1500 balles de coton. Pour les conditions s'adresser à
14 dec GEORGE BEDFORD, 47 Commune

POUR FRET OU CHARTE—Un beau brick voilier de première classe du port de 230 boucauts de sucre, ira à la Côte, en haut et en bas du fleuve, pour prendre chargement. Pour les conditions s'adresser à
13 dec GEORGE BEDFORD, 47 Commune

POUR LE HAVRE. Pour partir le 15 courant—passage seulement—Le beau navire fin voilier de première classe, TAGLIONI, capitaine Geo. L. Rogers, ayant tout son chargement arrivé et allant à bord, partira positivement comme ci-dessus. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le Marché aux Légumes, ou à LEVI H. GALE, 91 Commune

POUR LE HAVRE. Le navire français VILLE DE BORDEAUX capitaine Fereaud, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira au 5 courant. Pour fret de quelques centaines balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à son bord ou à LARUE & PRAVOST.
10 d—1 9 Royale

POUR TABASCO via LAGUNA—Pour passage seulement—La goëlette COLUMBIA, capitaine a. Royalle, partira le 1 courant. S'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Jefferson 10 dec—5

POUR MATAMOROS—La goëlette CREOLE, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUVELLIER,
9 dec 71, Vieille-Levée.

POUR LE HAVRE.
LE beau navire français A. 1. CHATEAUBRIAND, capitaine F. Lasalle, partira sous peu pour cette destination, ayant une grande partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage s'adresser à HERBAULT FRERES ou à A. MOLIER.
9 dec rue St. Louis

POUR LA HAVANE ET SALIZ, Honduras—La goëlette WILLIAM PENN, capitaine Grant, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
4 dec J M ASHBRIDGE 97 Camp

A FRETER POUR LE HAVRE OU MARSEILLE—Le joli navire neuf EDOUARD capitaine Lagrenade, du port de 2300 balles. S'adresser au capitaine à bord ou à CH DE FOUR,
9 dec 11 rue Conti

A FRETER—Une barque de première classe, de la capacité de 600 balles de coton. Un fret pour Marseille serait préféré. S'adresser à
10 dec FOSDICK & BROTHER 65 Camp

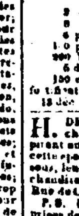

GARDES D'ORLEANS.—Attention!—La Compagnie prendra les armes Dimanche prochain 18 du courant, à 9 heures précises du matin, équipement complet, tenue d'hiver pour assister à la cérémonie qui doit avoir lieu ce jour à l'église Cathédrale St. Louis, où il sera fait une quête au bénéfice des orphelines.

Par ordre du capitaine.
E. PERILLIAT, Sergent major.

P. S.—Les invités et les membres honoraires sont priés de se rendre à la Bourse au jour indiqué ci-dessus, à 9 h. du matin. 14 dec

ANCIENS MEMBRES DES GARDES D'ORLEANS.
ATTENTION!

VOUS êtes invités de vous rendre Dimanche prochain 18 du courant, à 9 heures du matin à la Bourse Saint Louis, à l'effet de procéder en corps à la Cathédrale pour assister avec la compagnie à la quête qui doit être faite au profit des orphelines.

Soyez ponctuels.
14 dec PLUSIEURS ANCIENS.

EXTERNAT
POUR LES JEUNES DEMOISELLES

MLLE. COLLIN a transporté son domicile de la rue St. Pierre à la rue Royale, No. 246, entre Ste. Anne et Dumaine.

Aux cours professés dans les meilleures maisons d'éducation, elle joint un cours de dessin, d'après les principes des meilleurs maîtres de Paris, sans augmentation de prix. Les cours d'écriture qu'elle donne aux élèves, et l'excellence de sa méthode lui permettent d'espérer de satisfaire à la confiance des mères de famille.

Selon les désirs des parens, les élèves sont préparées à la première communion. Une instruction spéciale religieuse est faite dans la classe aussi souvent que le cours l'exige.

Mlle. Collin peut disposer de quelques heures pour une leçon particulière. Ses prix sont modérés.

OPERATION DU STRABISME,
AUX PERSONNES QUI LOUCHENT.

LE Docteur CROSSMAN, chirurgien oculiste et orthopédiste de Philadelphie, est venu à la Nouvelle-Orléans à la requête de plusieurs personnes qui désirent profiter de son habileté à guérir les affections des yeux, et aussi pour passer l'hiver dans le Sud de l'Amérique. Les nombreuses personnes des différentes parties du Sud qui n'auraient pas occasion d'aller à Philadelphie et qui, étant atteintes d'affections aux yeux ou louchant, voudraient se faire opérer, sont informées qu'il ne restera que peu de temps à la Nouvelle Orléans, No. du Canal No. 78, où il recevra tous ceux qui viendront bien le visiter.

Le docteur Crossman trouvera ces personnes qui dans la période de ces deux années de la chirurgie ophtalmique que depuis plus de deux ans il a introduit le premier en Amérique, la manière de guérir de cette infirmité si désagréable du louchage et de toutes les obliquités, de regard, soit en haut soit en bas, soit de côté, et que dans cette période il a opéré plus de sept cents personnes auxquelles les yeux sont aujourd'hui aussi parfaits qu'il était impossible de faire à la même opération dans le mois du même opération faite par le professeur Liston, de Londres, un des meilleurs chirurgiens d'Europe, lesquelles durèrent environ 15 minutes de temps, sans compter les opérations faites ensuite pour combler la personne opérée. Mais le Dr. Crossman peut affirmer pour le bien de l'humanité et les progrès de la chirurgie que les instruments dont il se sert sont si parfaits qu'il n'a fait de 10 mises plus de trois ou quatre secondes pour faire une opération dans les cas les plus difficiles, et que la douleur éprouvée est rarement égale à celle d'une saignée au bras, ou à la 10me partie de celle causée par l'extraction d'une dent. Il fait pas pousser le moindre cri, à l'instant la personne voit; on ne souffre aucunement après cette opération qui ne nécessite aucun traitement préalable, n'oblige pas la personne à rester chez elle et ne l'empêche pas de vaquer à ses affaires. Le Dr. Crossman ne soumet ces observations que pour qu'ils connus beaucoup de personnes qui désireraient ne faire opérer, et qui n'osaient pas le faire dans la crainte des souffrances à endurer.

Toutes autres informations que l'on pourrait désirer peuvent être obtenues en s'adressant au cabinet du Dr. Crossman ou en le faisant appeler. 9 dec—6

LE soussigné prévient le public en général, qu'à partir de ce jour il vendra en gros et en détail à des prix très modérés, un joli assortiment de marchandises de saison jusqu'au 20 décembre prochain, époque à laquelle la balance sera vendue par MM. Vincent & De Feriet.

Indiennes françaises et américaines, de blanc et chamois pour meuble, du pour bordure, siamoise française, percaline, cotonnades grande et petite largeur, mousseline laine noire et couleur, flanelle imprimée pour habillemens d'enfans, gros de Naples chiné, sayé, broché, glacé et uni. Poult de soie noir, blanc et couleur, gros du Rhin et de Suisse, lustrine italienne pour robes, satin noir, blanc, vert, ponceau et cerise, foulard pour robe, velours en pièce, noir vert, dalhia et ponceau, rubans à garniture, unis et brochés de satin noir et couleur, de gros de Naples de No. 16; rubans de velours noir et couleur, de [illegible] de bonnet pour border les souliers, cols unis et brodés, crêpe de Naple, mousseline noire de coton brochée, toile, cache-cols, fil d'Ecosse noir et blanc, gants de soie noirs et blancs, [illegible], mitaines longues, filet noir et blanc, pour femme et idem et noir, de brodés, bas de soie noirs, unis et brodés de flanelle, de coton blanche, de laine, de coton blanche, chenille soie de, laine, de coton blanc et gris, de 60 à 100 pouces pour enfans, hommes et femmes, et gris, de soie et en blanc, de laine, mérinos, écossais, de [illegible], de satinette, de flanelle blanc, de cachemire, [illegible], crêpes de fil, de Chine, de tulle, de coton, broche noir et couleur, de soie, de satin, souliers, rubans de coton, gaze, application et guipure, de batiste, de soie, de lin, de grande voile de batiste, de nacre, de coton et de fil, de pantalons, de soie, et peignes, fil de coton et en soie de toutes couleurs, brodé, couvertures, de fil de soie, et de filoselle, de chemises, de coton, de flanelle, et de soie, gilets, vestes, pantalons, et vestes, et un assortiment de draps, satin, velours, et mérinos.

Linge de table, [illegible], à grand rabais.
BENJ LACOSTE,
9 nov 16, rue Royale, entre Conti et St Louis

BILLETS de Municipalité No. 3.—Un Piano, convenable pour commençans à vendre par le soussigné pour comptant, payable en billets de la 3me. municipalité.
J. E. LOREILHE,
10 dec Encoignure Royale et Douane

# VENTES DE CE JOUR.

PAR M. BARNETT Sr.
Magasin No. 118 rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui, à son magasin d'encan, à dix heures du matin, un assortiment de marchandises sèches, groceries, meubles, verrerie, etc. etc. Et aussi, à l'amiable, 130 caisses fromage, venant de débarquer par le navire Alabama. 14 déc—1

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui, 14 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No 29.

1 caisse foulards ayant droit au drawback, vendue à 90 jours de crédit.

Et au comptant—1 caisse mousseline laine et une variété d'autres articles. 14 déc

PAR E. TASTET,
138, rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui mercredi, 14 décembre, à trois heures et demie P. M., rue Treme, entre les rues du Canal et de la Douane,

Une quantité de meubles, tels que, bois de lits, armoires, sofas, glaces, chaises etc.
Conditions: comptant. 14 dec

Frederick Frey à F. W. Freudenthal vs. leurs créanciers et les créanciers de Frederick Frey & co.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu mercredi, 14 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans en date du 21 novembre 1842, et sous la direction du syndic, les actions de banques et d'assurances et autres, ci-après décrites, appartenant à Frederick Frey & co, par eux abandonnées à leurs créanciers, savoir:

20 actions du fonds capital de la Compagnie de Navigation, $100 par actions payées.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 24 | do | do Desarchement $100 | do |
| 30 | do | de la Bourse des Marchands $75 | do |
| 54 | do | Banque des Marchands et Artisans $60 | do |
| 4 | do | de la banque de l'Etat de la Louisiane $100 | do |
| 9 | do | de la Banque de l'Exchange $50 | do |
| 748 | do | de la Banque de Carrollton $80 | do |
| 20 | do | do do $100 | do |
| 2 | do | d'Assurance de la Nlle Orléans $1000 | do |
| 7 | do | de la Presse à Vapeur de la Levée $600 | do |
| 2 | do | do do $1 76 payées sur 7 actions | |
| 12 | do | d'Assurance des Marchands $30 payées par do | |

Conditions—3, 6 et 9 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic. 2 déc

PAR S GUINAULT.

IL sera vendu mercredi prochain 14 décembre 1842, à midi, au mesage de la Bourse, entre Conti et St Louis,

Un lot de meubles, consistant en bois de lit, armoires, secrétaires et ornements de cheminées, tables, buffets, glaces, tapis, etc.
Conditions, comptant. 13 dec—2

Vente par colis de bottes, brodequins, souliers, chapeaux, habillements et marchandises sèches ou poya.

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu mercredi 14 du courant, à 10 heures précises, à sa salle d'encan, au premier étage de la rue des Magasins, No. 61, vis à vis l'Arcade de Banks,

150 caisses bottes, souliers et brodequins.
175 do. de chapeaux, 10 caisses et balles marchandises sèches, 20 caisses habillements.

Les bottes et bottes aux quinze faisant partie de cette vente proviennent d'un stock nouveau venu directement de la manufacture et sont d'une qualité supérieure, comprenant un très bel assortiment.

Des catalogues et des échantillons seront prêts le matin de la vente 12 dec

# VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. ROBERTSON & Co
A. L. FERNET encanteur.

IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à 11 heures, à leur magasin d'encan, No. 31 rue des Magasins,
175 sacs café Rio, St. Domingue et Laguayra,
10 tierçons riz,
17 caisses vin de Bucelles,
5 pièces vieux whiskey écossais,
3 do do irlandais,
2 pipes genièvre de Hollande,
30 caisses de tabac,
une quantité d'autres marchandises. 14 dec

PAR E. TASTET,
138 rue de Chartres.

IL sera vendu jeudi, 15 décembre, à dix heures, à son magasin d'encan,

Un assortiment de marchandises sèches et habillements.

AUSSI
Bottes, souliers et brodequins 14 dec

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à midi, à son magasin d'encan, No. 61, rue des Magasins, vis-à-vis de l'Arcade de St. Domingue 14 dec—2

PAR E. TASTET.
138, rue de Chartres.

IL sera vendu vendredi, 16 décembre, à dix heures, à son magasin d'encan,

100 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment complet pour hommes, femmes et enfans.

Des catalogues seront prêts de bonne heure le matin de la vente. 14 dec

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu vendredi, 16 du courant, à 10 heures, au No. 3, rue du Camp, pour clore une consignation,
40 sacs café de Rio.
Conditions au moment de la vente. 14 dec—3

PAR J. B. BLACHE.

Bellocq & Degelos et autres, contre Landumey, pour une cession forcée.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du Commerce, en date du 3 décembre 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,

44 comptes dus à la faillite de B. Landumey. On peut voir la liste au bureau de l'encanteur.

Conditions: comptant.
14 dec—31, 15, 19 et 23 dec

PAR J. A. BEARD,
46, rue des Magasins

Vente annuelle de Vins de choix.

IL sera vendu jeudi 15 du courant, à midi, au magasin de E. & F. T. Prescott, 12 Commune,

30 1/2 barriques Vin de Porte,
30 do Vin du Sherry de choix,
15 do Vieux de Madère,
156 caisses Château Margaux,
200 do Latour,
175 do Leoville,
75 do Latour,
130 do Sauternes,
75 do Hock mousseux de la célèbre maison de Clauteren et son très quantité rouges et blancs],
400 do Hochheimer, Rudesheimer, Aumanshausen, Geisenheimer,
40 do Scholss, Johannisberg, Dom Deck, année 1834,
40 do de choix, Moselle Winniger et Beltinger,
60 do de supérieur Sherry, Madère et Porte,

Aussi—Une petite facture de saumons en boîtes de ferblanc d'une 1/2 liv.

Conditions, à la vente

Salle d'encan au premier.

Les vins ci-dessus méritent l'attention du public et la majeure partie de ces vins sont des meilleures récoltes depuis 20 années. 12 dec—3

PAR A. FERNANDEZ.

IL sera vendu jeudi prochain, 15 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue St. Pierre, No. 35, un assortiment complet de fleurs, tels que camellia doubles, azalia de la Chine, rhododendron, rosiers perpétuels, arbustes d'ornements, arbres fruitiers, plantes vivaces, dahlia doubles, &c.

Conditions, comptant. 13 dec

PAR VINCENT & DE FERIET.
116 rue de Chartres

IL sera ajouté à leur vente par Colis de jeudi prochain, 15 du courant, les marchandises suivantes, provenant de la manufacture bien connue de Thérèse Maillard, de Paris;

Crap d'été noir qualité extra, balle alpine noire, qualité extra, Mousseline de laine unie, brodée et imprimée, de divers genres, Mousseline de laine unie foulards imprimés pour deuil; barège vert, qualité fine, barège, chalys unis, satinés, imprimés et dans deuil. Aussi, un bel assortiment de châles mousseline de laine, unis et imprimés, un très joli assortiment de châles tartans, Kabyles, Cachemire noir et chalys imprimés.
13 dec

PAR S GUINAULT.

IL sera vendu jeudi prochain, 15 décembre 1842, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,

Un lot de terre situé rue Bourgogne, entre St. Louis et Toulouse, ayant 15 pieds de face, sur 130 pieds de profondeur, (mesure française) Ensemble une maison de deux appartements et galerie, cuisine de deux appartements, puits &c. &c.

Conditions—$400 comptant, et le surplus à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction et hypothèque.
13 dec—3

PAR A. FERNANDEZ.

SAMEDI prochain 17 du courant, à 4 heures P. M. il sera vendu à l'encoignure des rues de la Douane et du Bassin,

Le café connu sous le nom de café d'Isabelle II, bien assorti de liqueurs et vins, et toutes les installations.

Vendu en bloc ou en détail.
Conditions, comptant. 13 dec

Grande vente pour clore des consignations.

PAR J. A. BEARD & Co.
45, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'encan, mardi 20 du courant, à 10 1/2 heures et les jours suivants, au magasin, rue des Magasins, No. 45, pour clore des consignations, et vendu sans réserve,

300 sacs café de Rio.
100 barillets clous de Boston, dimensions assorties,
400 caisses savon de Boston,
150 do blanc de baleine,
33 tierçons riz de la Caroline du Sud,
400 caisses morue,
100 caisses tabac manufacturé,
30 barriques huile de baleine, blanchie, épurée d'hiver, supérieure,
1000 rames papier à envelope,
500 barils brai et résine.
120 paniers thé en éstal, poudre à canon, Pouchong, Young Hyson, &c. &c.
45 caisses marchandises du pays,
10 balles toile à draps Appleton,
18 caisses chap aux poils ras, castor et Russie.

Aussi—Une variété d'autres articles, tels que:
Amsou, chandelles moulées, &c. &c.

Conditions:—Toutes les sommes au-dessous de $ 400 comptant, de $400 à $400, 60 jours, de $400 à $600, 4 mois, 6 mois, 8 mois, et billets endossés à la satisfaction des vendeurs.

Aucune marchandise ne sera délivrée avant l'acceptation des encanteurs—10 pour 0/0 de remise pour du comptant.
13 dec

Grand stock de Marchandises sèches et de Vins.

PAR VINCENT & DE FERIET,
116, rue de Chartres.

IL sera vendu, mardi prochain 20 du courant, à 10 heures au magasin de M Benjamin Lacoste, rue Royale, No. 103, son stock entier de marchandises sèches et vins, consistant en un grand et bel assortiment d'articles de fantaisie et de fond, bien convenable pour le commerce de la ville.

La vente commencera tous les jours à la même heure et continuera jusqu'à ce qu'il ait été disposé de tout le stock.

Les vins consistent en ce qu'il y a de meilleurs marques offertes en vente jusqu'à ce jour. 9 dec—7

Vente par colis de marchandises étrangères et du pays

PAR VINCENT & DE FERIET
116 rue de Chartres

IL sera vendu jeudi prochain, 15 du courant, à dix heures,

Cent cinquante colis de marchandises sèches étrangères et du pays, formant le plus bel assortiment offert en vente dans cette saison. Ces marchandises méritent l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

N. B.—Les catalogues seront prêts le matin de la vente.
10 dec

Vins vieux rares et de choix.

PAR W. H. ROBERTSON & co
A. L. FERNET, Encanteur.

IL sera vendu mercredi 21 du courant, à 11 heures, au magasin de M. C. Clifford, 47, encoignure des rues Poydras et Magazin,

Un assortiment de vins de choix et rares, consistant en bouteilles, Madère et Sherry, provenant d'un des plus anciens stocks du Maryland.

Les catalogues et des échantillons seront prêts le matin de la vente. 12 dec

AVIS—Le détenteur d'une traite tirée au mois dernier, de Boston, sur Ignace Rossi, voudra bien la présenter au paiement à la pharmacie de ce dernier à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Hermogène, voisin de Western Exchange de la ville de Lafayette 13 dec—6

SANGSUES!

Entrepôt général, rue du Quartier No. 46, entre Condé et Vieille-Levée.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Espagne, un assortiment de belles Sangsues, à vendre à des prix modérés, au susdit établissement. 8 déc.

FARINE, Blé &c.—Le soussigné fera des avances sur des consignations de farine, blé, maïs ou autres produits de l'Ouest, à ses amis à New York Messrs. Peter Harmony & Co. A. BAUDOUIN,
8 oct 36, rue Royale.

LE soussigné fera des avances libérales sur des consignations de sucres, mélasses, farine, blé et coton à ses amis de New York.
17 oct A. BAUDOUIN. 36 Royale

SUCRES & MELASSES.

LE soussigné fera des avances libérales sur des consignations de sucres et mélasses, à ses amis à New York, Messrs. Peter Harmony & Co, et Messrs. Haydock et Aspinwall. A. BAUDOUIN,
24 oct 36, rue Royale.

MESSIEURS HERBAULT FRERES ont transporté leur bureau, rue St. Louis, No. 28, entre Royale et Bourbon.
Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1842. 29 nov

A LOUER—Un comptoir très commode au premier étage, au magasin encoignure Commune et Magasin. S'adresser à G. R. BEARD & WOOD.
26 nov—3d